

Le 23. 3. 1605, foi et hommage sont rendus pour JEAN LE BRASSEUR de Médy-Bas. ¹⁶⁾ Quelques années plus tard il est question dans la mayerie de Crautscheidt, seigneurie de Neurembourg, des héritiers de Jean le Brasseur. ¹⁷⁾

Une enquête poursuivie en 1617 sur les limites du comté de Vianden révèle le nom de PIERRE LE BRASSEUR, mayeur de Hoscheidt. ¹⁸⁾

Dans l'orbituaire de l'abbaye de Munster commencé en 1609 il est question, à la date du 30. 5. 1624, d'un frère GÉRARD Brasseur, prêtre et moine originaire de Bastogne. Et une inscription datée du 11. 7. 1653 parle de D. JOES Brasseur „huius monrii Praebendarius pro quo Anniversarium: Sacrum Cantandum et duo legenda“. ¹⁹⁾

A propos de Munster, rappelons aussi que le „Brasseur's Weiher“ — sis à l'Ouest de Rodenbour et qui figure sur le relevé des étangs de ladite abbaye, dressé en 1690 — fut établi en 1679 par l'abbé Willibrord Cuno, grâce à la subvention d'un prêtre du nom de P. M. Brasseur. ²⁰⁾

Avant de mourir (vers 1654) JEAN Brasseur, colonel impérial, fit don de 100 fl. d'or à la Chapelle de N.-D. De cet argent 105 fl. ordinaires furent déposés par son exécuteur testamentaire auprès de Remacle Didier dont les héritiers payèrent en 1664 les rentes arriérées. ²¹⁾

Le 7. 12. 1663 un JACQUEMIN Brasseur, qui appartenait à la maîtrise des marchands, se fit admettre à la Confrérie des journaliers dite de St-Nicolas. ²²⁾

Le 11. 3. 1671 ce Jacquemin, qui se disait maintenant tavernier, acquit de l'avocat J. B. Sanders, pour 1200 patagons, les droits que celui-ci possédait sur la maison dite du Cygne, située près de la Porte-Neuve. C'est à côté de la maison Brasseur que, l'année suivante, l'orfèvre Henri Scheffer (v. fasc. III, p. 101) se fit construire sa propre maison. ²³⁾

Brasseur, qui fut désigné justicier pour l'année 1675 ²⁴⁾, continue à figurer comme „hoste à l'enseigne du Cigne“ où nous le trouvons, en 1678, avec sa femme, née Catherine HACK, 6 enfants et 4 servantes. L'hostellerie se trouvait à l'emplacement de l'actuel immeuble de la Bourse. ²⁵⁾

En 1678 et en 1679 Brasseur est cité comme exerçant les fonctions de baumaître. ²⁶⁾

Pendant qu'eut lieu le 13. 6. 1684 la visite générale en vue des logements militaires, Jacquemin Brasseur est cité comme „hostelain du Signe“. A ce moment il occupait 5 valets et 3 servantes et possédait 6 chevaux. ²⁷⁾

Lors de l'enquête menée le 27. 9. 1685 par les justiciers et gens du magistrat de la ville au sujet des droits de péage à payer par les